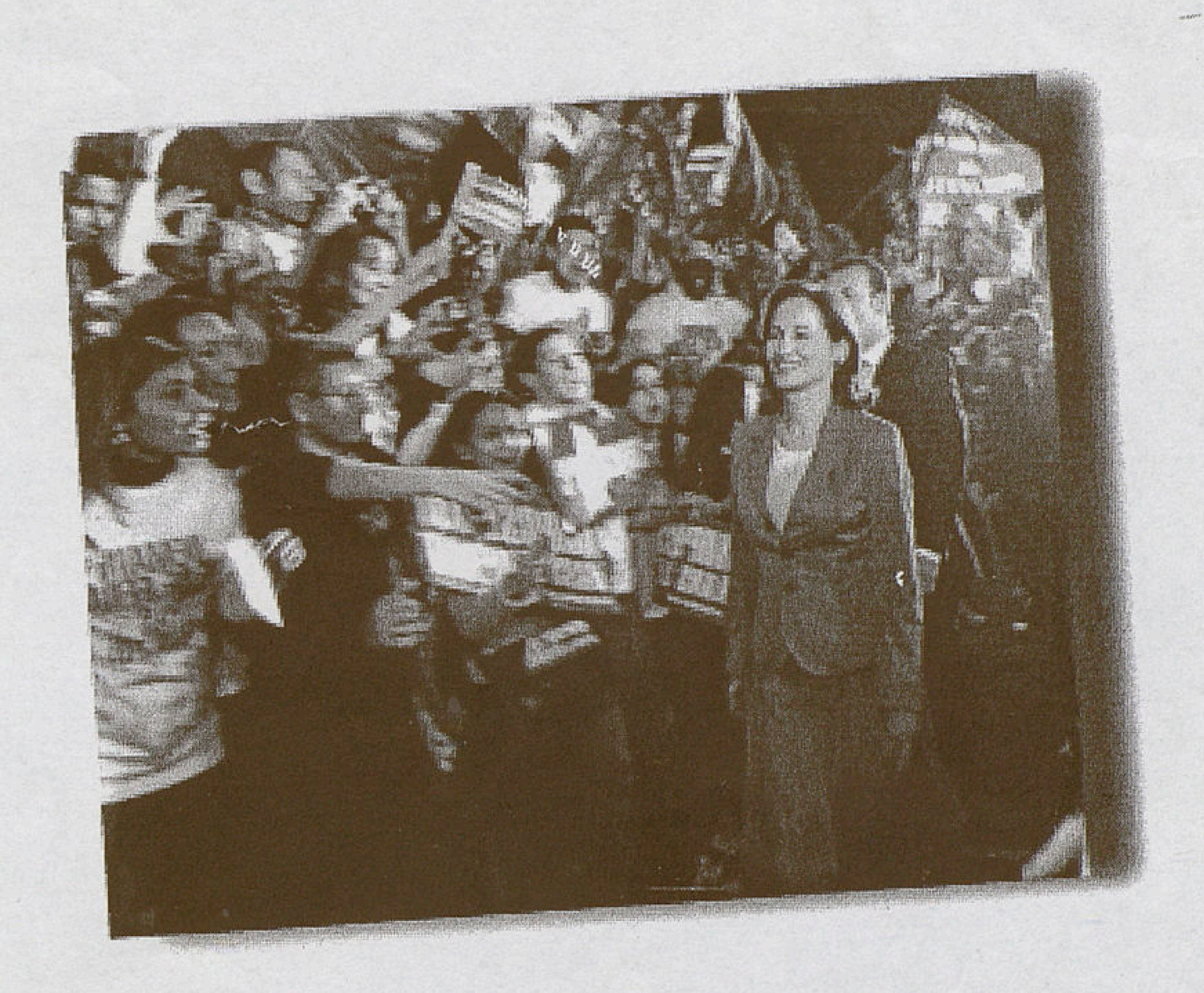
[17/03/07] [place Sainte-Opportune, Paris Ier, samedi 17 mars 2007, stand des jeunes socialistes]

Le pacte Présidentiel de Ségolène Royal



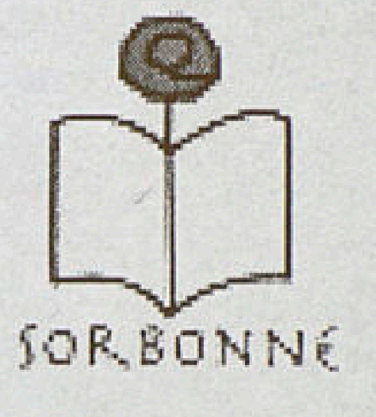


contact@segosphere.net - 01 45 56 77 52

Et les sections universitaires :







ps.universitaire@gmail.com

Le pacte présidentiel de Ségolène ROYAL
100 propositions
Plus juste, la France sera plus forte

La confiance retrouvée

1 - Investir massivement dans l'innovation et la recherche : augmentation pendant le quinquennat du budget de la recherche et des crédits publics pour l'innovation de 10 % par an (le budget public de recherche-développement a diminué de 1 à 0,8% du PIB entre 2002 et 2005). Sur les 65 milliards d'aide aux entreprises, seuls 5 % sont orientés vers la recherche-développement : je propose de porter cette part à 15%.

2 - Mettre en place une politique industrielle capable de préparer l'avenir et de réduire les risques de délocalisations avec la création d'une Agence nationale de réindustrialisation.

3 - Soutenir les PME avec la création de fonds publics régionaux de participation et en leur réservant une part dans les marchés publics.

4 - Donner la priorité à l'investissement des entreprises avec un taux d'impôt sur les sociétés plus bas si le bénéfice est réinvesti et plus haut s'il est distribué aux actionnaires.

5 - Sécuriser le parcours des jeunes créateurs en soutenant la création d'entreprises (simplifications), en généralisant les ateliers de la création dans toutes les régions, en améliorant la protection sociale des entrepreneurs, et en mettant en place un mécanisme de cautionnement mutuel pour ceux qui garantissent les emprunts de leur entreprise sur leur patrimoine privé.

6 - Réformer l'Etat : un euro dépensé doit être un euro utile. Une décentralisation aboutie. Des services publics de qualité présents sur tout le territoire et accessibles par Internet. La généralisation des logiciels libres dans l'administration.

Le Pouvoir d'achat garanti

7 - Augmenter les salaires : le SMIC sera porté à 1500 €, le plus tôt possible dans la législature. Conférence nationale sur les salaires, les revenus et la croissance réunissant les partenaires sociaux organisée dès juin 2007. Cette conférence sera annuelle.

8 - Revaloriser immédiatement les petites retraites de 5%, versement mensuel du minimum vieillesse, paiement des retraites de la sécurité sociale au 1er jour de chaque mois.

9 - Revaloriser immédiatement de 5% les allocations aux personnes en situation de handicap.

10 - Doubler l'allocation de rentrée scolaire qui sera versée aux familles en deux fois.

11 - Réduire les coûts bancaires : tarifs bancaires réglementés par l'Etat : agios et pénalités plafonnés et objet d'une facture, création d'un service universel bancaire de base, favorisant les prêts sociaux et le micro-crédit; prévention du surendettement, avec réglementation de la publicité pour les prêts à la consommation et sanction des établissements financiers qui octroieraient un crédit à des personnes non solvables

12 - Lutter contre le logement cher, limiter à 25% le montant des dépenses de logement pour les ménages modestes, construction de 120 000 logements sociaux par an, création d'un service public de la caution, conditionnement des aides publiques à une modération des loyers; encouragement de l'accès à la propriété par l'extension des prêts à taux zéro, et la possibilité pour les locataires sociaux d'acquérir leur logement après 15 ans de loyer, création d'un hébergement d'urgence pour 1000 habitants

13- Mettre en place plusieurs indices des prix reflétant la dépense des ménages (minima sociaux, SMIC, retraites)

Le travail pour tous

14- Conditionner les aides publiques aux entreprises à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels et obtenir le remboursement en cas de délocalisation.

15- Moduler les aides aux entreprises et les exonérations de cotisations sociales, en fonction de la nature des contrats de travail, et supprimer le CNE pour faire du CDI la règle.

16- Développer la négociation collective à tous les niveaux et sur tous les thèmes, sur les questions d'organisation du travail, de conditions de travail, d'aménagement du temps de travail, de pénibilité, de temps partiel subi, ouvrir les négociations sur les 35 heures pour consolider cet acquis et réduire ses effets négatifs pour les ouvriers et les employés.

17- Créer le droit au premier emploi des jeunes, pour qu'aucun jeune ne reste au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un emploi aidé ou un tutorat rémunérés. Ouvrir 500 000 emplois tremplins aux jeunes, en généralisant la mesure prise par les régions de gauche.

18- Instaurer un plan à taux zéro de 10 000 euros en faveur de chaque jeune pour l'aider à construire un projet.

19- Mettre en place un revenu de solidarité active (RSA) permettant l'amélioration d'un tiers de ses ressources à tout bénéficiaire de minima sociaux reprenant le travail.

20- Renforcer la qualification et la capacité de revenir à l'emploi des salariés menacés de licenciement : mettre en œuvre systématiquement une démarche de validation des acquis de l'expérience professionnelle et reconnaître à chacun un droit à la formation et à la reconversion inversement proportionnel à la durée des études.

21- Mettre en place une sécurité sociale professionnelle garantie par l'Etat et permettant à chaque personne privée d'emploi de se voir proposer par les pouvoirs publics un contrat de droits et devoirs comportant une rémunération, pendant un an, égale à 90 % du dernier salaire net perçu, une formation qualifiante et une aide personnalisée à la recherche d'emploi.

Réussite éducative et culturelle

22- Organiser des Etats généraux des enseignants pour améliorer leurs conditions de travail dans l'école, assurer la pleine reconnaissance de leurs missions et préparer un plan pluriannuel de recrutement des enseignants, de formation et de résorption de l'emploi précaire.

23- Mettre en place un service public de la petite enfance et la scolarisation obligatoire dès 3 ans.

24- Organiser le soutien scolaire gratuit pour tous les élèves grâce à des répétiteurs.

25- Limiter à 17 le nombre d'élèves par classe en CP et en CE1 dans les ZEP et fixer la dotation aux établissements par élève en difficulté à 25% de plus que la dotation ordinaire.

26- Réviser la carte scolaire pour supprimer les ghettos scolaires, assurer la mixité sociale et constituer des réseaux d'éducation prioritaire.

27- Renforcer la présence adulte dans les établissements

28- Implanter des classes préparatoires aux grandes écoles dans les quartiers qui en sont dépourvus.

29- Créer des emplois-parents, la généralisation d'écoles des parents et des consultations de médiation familiale pour les aider à conforter leur autorité.

30- Adopter une loi de programmation pour redonner à nos universités les moyens de l'excellence. En 5 ans, la dépense par étudiant sera portée au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE. Renforcer l'autonomie des universités dans le cadre national. Associer les régions à la remise à niveau des universités (bâtiments, logements étudiants...).

31- Créer un service public d'orientation pour que les jeunes soient informés pleinement des débouchés offerts par chaque filière.

32- Créer une allocation autonomie pour les jeunes sous condition de ressources

33- Engager le chantier national proposé par le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale.

34- Soutenir la création et l'emploi culturels

35- Inscrire l'éducation artistique et la pratique artistique à tous les niveaux de la maternelle à l'université

La sécurité sociale

36- Mettre en œuvre un grand plan de prévention et de recherche des maladies graves (cancer, SIDA, Alzheimer, maladies orphelines).

37- Assurer de façon pérenne le financement de l'hôpital public en veillant à l'égalité territoriale d'accès aux soins.

38- Créer des dispensaires, notamment dans les zones rurales

39- Mettre en œuvre une carte santé jeune 16/25 ans ouvrant droit à la gratuité d'une consultation par semestre. Contraception gratuite pour les jeunes femmes de moins de 25 ans.

40- Renforcer les moyens de la médecine scolaire et universitaire, et de la médecine du travail.

41- Réaffirmer le droit à la CMU et sanctionner les refus de soins.

42- Adapter les conditions d'attribution de l'allocation adultes handicapés (AAH) aux maladies évolutives à diagnostic incertain.

43- Mettre en œuvre une politique de lutte contre l'obésité, fondée sur une détection précoce et des actions sur la qualité de l'alimentation.

44- Rétablir les moyens supprimés par la droite pour les soins aux étrangers en situation irrégulière, pour des raisons de dignité et de santé publique.

45- Négocier avec les partenaires sociaux le renforcement de l'indépendance de la médecine du travail.

46- Défendre l'accès aux soins des malades dans les pays en développement, par la promotion de médicaments génériques moins coûteux.

47- Ouvrir avec les partenaires sociaux une large négociation portant notamment sur : la fixation d'un minimum de pension garantie s'approchant du SMIC, la revalorisation des petites retraites, la prise en compte du travail pénible et des charges de famille, l'augmentation de l'emploi des seniors, le mode de financement des régimes spéciaux, la remise à niveau du fonds de réserve des retraites,

48- Développer le maintien à domicile des personnes âgées.

49- Augmenter le nombre de places dans les structures d'accueil existantes en renforçant la formation du personnel et sa qualification.

La lutte contre toutes les formes de violence

50- Rétablir la civilité : apprendre la civilité aux enfants par des programmes d'éducation au respect de l'autre, garantir à chacun de voyager sans crainte dans les transports en commun, mettre en place des gardiens dans tous les immeubles sociaux.

51- Lutter contre les violences scolaires en renforçant la présence des adultes dans les établissements

52- Etre ferme face aux mineurs violents : prévention précoce de la violence, encadrement éducatif renforcé, suppression des peines de prison pour les mineurs en dehors des cas d'atteintes graves aux personnes ; développement des centres éducatifs renforcés, si besoin avec un encadrement militaire.

53- Faire de la lutte contre les violences conjugales une priorité nationale

54- Créer une nouvelle police de quartier pour mieux assurer la sécurité quotidienne

55- Aider les victimes : faciliter et moderniser le dépôt de plainte, améliorer l'accueil dans les commissariats par la mise en place de travailleurs sociaux de la police nationale, possibilité de déposer plainte via Internet, mettre un avocat à la disposition des victimes de violences graves dans l'heure suivant le dépôt de plainte.

56- Doubler le budget de la justice pour la rendre plus rapide et respectueuse des droits.

57- Faciliter l'accès à la justice des plus modestes en renforçant l'aide juridictionnelle, les maisons de la justice; mettre en place un service public d'aide au recouvrement des dommages et intérêts alloués aux victimes.

58- Protéger les citoyens en assurant la présence d'un avocat dès la première heure de garde à vue, en encadrant strictement le recours à la détention provisoire, en renforçant les alternatives à la prison préventive, en assurant dans les prisons des conditions qui permettent la réinsertion du détenu, en créant un organe indépendant de contrôle des prisons.

59- Rendre la justice impartiale et efficace en modifiant la composition du Conseil supérieur de la magistrature, en recomposant l'organisation judiciaire en fonction des besoins et de la démographie de la population, en réformant la justice du travail

L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

60- Préparer l'après pétrole : en soutenant massivement les énergies renouvelables pour atteindre 20% de la consommation en 2020, avec qcréation de 70 000 emplois et réduction de la part du nucléaire; création d'un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF.

61- Lutter contre le changement climatique : généraliser l'isolation et les économies d'énergie dans le logement, développer les transports collectifs, appliquer le principe pollueur-payeur, instaurer la vérité des coûts du transport de marchandises par la route, décourager le transport par camions et transférer le fret vers le rail

62- Développer la valeur ajoutée environnementale : conditionner les nouveaux permis de construire à l'adoption d'objectifs HQE (Haute qualité environnementale) dans la totalité du parc immobilier public, encourager les éco-industries par une TVA tendant vers zéro.

63- Mobiliser toute la société au service de l'excellence environnementale : créer un poste de vice-Premier ministre chargé du développement durable et de l'aménagement du territoire, transformer le Conseil économique et social en Conseil économique, social et environnemental (CESE).

64- Promouvoir la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME).

65- Promouvoir une agriculture qui assure une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement :

66- Arrêter les essais des OGM en plein champ, dans l'attente des résultats d'un grand débat public et préserver le développement de l'agriculture biologique.

67- Prévenir l'impact des pollutions sur la santé

68- Promouvoir l'idée d'une « PAC mondiale »

LA RÉPUBLIQUE NOUVELLE

69- Instaurer le non cumul des mandats pour les parlementaires.

70- Introduire une part de proportionnelle pour l'élection des députés et modifier le mode de scrutin pour l'élection des sénateurs.

71- Revaloriser le rôle du Parlement : le Premier ministre sollicitera dès sa nomination la confiance du Parlement, le vote bloqué et le 49-3 seront supprimés pour les lois ordinaires. La présidence des Commission des finances sera confiée à un membre de l'opposition.

72- Supprimer le droit de veto du Sénat en matière constitutionnelle.

73- Introduire la démocratie participative dans toutes les collectivités publiques (jurys citoyens, budgets participatifs, etc.). Des citoyens ayant recueilli un million de signatures pourront demander au Parlement l'examen d'une proposition de loi.

74- Refuser toute remise en cause de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, et intégrer à la Constitution une charte de la laïcité.

75- Donner le droit de vote pour les élections locales aux étrangers séjournant régulièrement en France depuis plus de cinq ans.

76- Organiser systématiquement la concertation et la négociation préalablement à toute réforme en matière sociale,

en fondant la représentativité des organisations sur l'élection et en généralisant le principe de l'accord majoritaire pour la validation des accords collectifs.

77- Promouvoir un syndicalisme de masse par un financement public transparent et par un crédit d'impôt accordé pour les cotisations syndicales.

78- Instaurer un service civique pour les jeunes.

79- Etablir une Haute autorité du pluralisme dont les membres seront désignés par le Parlement à une majorité des 3/5èmes.

80- Renforcer les mesures anti-concentration.

81- Taxer les recettes publicitaires des chaînes privées en faveur de l'audiovisuel public.

82- Garantir la continuité territoriale en imposant aux compagnies aériennes des obligations renforcées de service public.

83- Introduire un enseignement sur l'outre-mer dans les programmes scolaires, notamment sur l'histoire de l'esclavage.

84- Appliquer aux Outre-mers les principes de l'excellence environnementale et notamment de la protection de la biodiversité.

85- Faire respecter l'égalité hommes-femmes, notamment au travail

86- Renforcer les moyens de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations (HALDE).

87- Garantir l'égalité des droits pour les couples de même sexe

UNE FRANCE FORTE EN EUROPE, ET ACTIVE POUR LA PAIX DANS LE MONDE

88- Construire une Europe plus protectrice et plus en phase avec les besoins de ses citoyens : recherche/innovation, énergie, environnement ; préserver, par une directive-cadre le développement de services publics de qualité.

89- Inscrire dans les statuts de la Banque centrale européenne l'objectif de croissance-emploi ; créer un gouvernement de la zone euro.

90- Tirer vers le haut le niveau de vie et la protection sociale dans tous les pays européens grâce à un protocole social.

91- Négocier un traité institutionnel soumis à référendum pour que l'Europe fonctionne de manière plus démocratique et plus efficace.

92- Lancer avec nos partenaires européens une initiative pour une Conférence internationale de paix et de sécurité au Proche Orient.

93- Doter notre défense nationale de moyens à la hauteur des risques nouveaux auxquels nous sommes confrontés.

94- Inscrire notre effort de défense dans une politique européenne de sécurité, avec des coopérations en matière de recherche/innovation et d'équipements.

95- Maîtriser la mondialisation en oeuvrant à une plus grande transparence et efficacité des instruments de régulation : introduire à l'OMC une hiérarchie des normes; réformer profondément le FMI et la Banque mondiale; mettre en place une taxe sur les flux financiers de type Tobin.

96- Réviser notre politique d'aide au développement : passer à un véritable co-développement en favorisant les projets concrets associant directement les bénéficiaires.

97- Relancer la coopération euroméditerranéenne.

98- Instituer un visa permettant des aller-retour multiples sur plusieurs années, afin que les migrations s'adaptent aux besoins réels du marché du travail.

99- Rétablir la règle des 10 ans comme critère de régularisation.

100- Régulariser les sans papiers à partir de critères fondés sur la durée de présence en France, la scolarisation des enfants et la possession ou la promesse d'un contrat de travail.